

**Commune de COPPONEX**  
**ANNEXES SANITAIRES**  
**Volet Eaux Usées**

**Zones d'assainissement collectif :**

- Assainissement collectif existant
- Réseau E.U. existant
- Assainissement collectif futur à court, moyen ou long terme
- Réseau E.U. à créer (tracé indicatif)
- Réseau E.U. en refaïtement
- Station d'épuration existante

**Divers :**

- Réseau hydrographique
- Zone humide (inventaire départemental)
- Contour PLU (Zones U et AU)
- Contour de la zone de compétence (CCPC)
- Secteur Paternellement Urbanisable (SPU)
- Périmètres de protection de captages (P1 immédiat, PR rapproché, PE éloigné)

**Zones d'assainissement non collectif :**

- Assainissement non collectif
- Réseau E.P. existant
- Fossé

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 24 octobre 2018 approuvant le PLU de la commune de Copponex.

Monsieur Le Maire,  
Julien MARTINEZ

Date: Septembre 2018  
 Echelle: 1/5000  
 Fichier: AS\_EU\_Copponex.dwg  
 Dessin: S. BRUN



**CARTE d'APTITUDE des SOLS et des MILIEUX**  
**à l'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**  
 (NICOT INGENIEURS CONSEILS, 2004)

- Vert 1\***: Terrain apte à l'infiltration.  
-> Filtrère conseillée: Filtrère fosse septique toutes eaux - épandage en pente.
- Vert 2\***: Terrain moyennement perméable. Forte probabilité de pouvoir infiltrer.  
-> Filtrère conseillée: Filtrère fosse septique toutes eaux - épandage en pente.
- Orange**: Terrain moyennement perméable. Faible probabilité de pouvoir infiltrer.  
-> Filtrère conseillée: Filtrère fosse septique toutes eaux - filtre à sable vertical drainé. Rejet dans le milieu hydrologique superficiel.
- Saumon**: Terrain moyennement perméable - Forte probabilité de pouvoir infiltrer.  
-> Filtrère conseillée: Filtrère fosse septique toutes eaux - filtre à sable vertical drainé. Rejet dans les tranchées de dissipation.
- Rouge**: Terrains sensibles et/ou présentant un risque de destabilisation. Infiltration impossible.  
-> Filtrère conseillée: Filtrère fosse septique toutes eaux - filtre à sable vertical drainé étanche. Rejet dans le milieu hydrologique superficiel.

**\* Pour prendre connaissance de l'intégralité de la réglementation de l'ANC, se reporter au dossier "Zonage de l'Assainissement" mis en annexe sanitaire du PLU.**

**Possibilités de rejet :**

- Unité de traitement: Non / Oui / Non critique
- Indice de saturation: Non / Oui / Non critique
- Indice de saturation: Non / Oui / Non critique
- Indice de saturation: Non / Oui / Non critique
- Indice de saturation: Non / Oui / Non critique
- Indice de saturation: Non / Oui / Non critique

